

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : EMERALD PRIMER

1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : Emerald Primer
Synonymes : Aucun
Numéros de référence : E48010700

Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844
France : +(33) 1 47 98 24 01
Allemagne : +(49) 6420-82-410
Italie : +(39) 0248-4471

Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,
Wilmington, MA 01887

Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410
Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
1-méthoxy-2-propanol	10 - 30	107-98-2	Sans objet	R10
Butanol-norm	10 - 30	71-36-3	Sans objet	R10, R22, R37/38, R41, R67
Méthanol	10 - 30	67-56-1	Sans objet	R11, R23/24/25, R39/23/24/25

*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

3. Identification des dangers

PRESENTATION DU DANGER

Hautement inflammable. Risque de lésions oculaires graves. Toxique : risque de lésions très graves et irréversibles en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact avec la peau.

Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

Effets sur les yeux : Peut provoquer une irritation aiguë des yeux et des lésions oculaires graves.

Effets sur la peau : Peut provoquer irritation aiguë, crevasses et eczéma. Action délipidante. Risque de lésions très graves et irréversibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : EMERALD PRIMER

Effets de l'ingestion/Effets oraux : Peut provoquer une irritation des muqueuses et des douleurs abdominales. Risque de lésions très graves et irréversibles en cas d'ingestion.

Effets de l'inhalation : Risque d'endommagement du système respiratoire. Risque de lésions très graves et irréversibles en cas d'inhalation.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : risque particulier pour les personnes souffrant de problèmes hépatiques, rénaux, neurologiques ou dermatologiques en cas de surexposition.

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	3	Santé	3	
Inflammabilité	3	Inflammabilité	3	
Instabilité	0	Réactivité	0	

0 = Pas de danger
1 = Léger danger
2 = Danger moyen
3 = Danger sérieux
4 = Grave danger

4. Premiers secours

Yeux : Eloigner immédiatement la personne de la source d'exposition. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant. Rincer abondamment les yeux à l'eau sans attendre pendant au moins 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.

Peau : Eloigner immédiatement la personne de la source d'exposition. Retirer les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent par la suite. Remarque : les effets de l'exposition peuvent se manifester à retardement ; garder la personne sous observation.

Ingestion/Voie orale : Eloigner immédiatement la personne de la source d'exposition. Ne pas provoquer de vomissements. Faire boire de l'eau en grandes quantités et consulter immédiatement un médecin. Ne JAMAIS administrer de liquide par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation : Evacuer immédiatement la personne à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Garder la personne au chaud et au calme. En cas de difficulté respiratoire, une personne compétente doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle, selon le cas.

Autres informations : Aucune

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur : Mousse résistante aux alcools, dioxyde de carbone, poudre sèche, eau pulvérisée ou en brouillard. Ne pas projeter directement de l'eau ; cela pourrait étendre l'incendie.

Danger d'incendie et d'explosion : Eviter d'asperger de l'eau directement dans les conteneurs de stockage en raison du danger de déversement par ébullition. La combustion libère du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : EMERALD PRIMER

Equipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu : Les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) répondant aux normes appropriées et opérant en mode de pression positive, ainsi qu'une tenue complète d'intervention en cas d'incendie.

Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Porter des vêtements de protection appropriés. Arrêter la fuite s'il est possible de le faire sans danger. Eloigner ou éteindre toutes les sources d'inflammation. Constituer des remblais pour éviter la dispersion du produit.

Employer des matières inertes adéquates pour absorber le produit déversé. Eliminer le produit ainsi recueilli selon les procédures de sécurité : voir la Section 13, Considérations relatives à l'élimination.

Empêcher la pénétration du produit dans les égouts et les cours d'eau. En cas de contamination significative, notifier les autorités compétentes.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Se tenir éloigné des sources de combustion. Eviter l'inhalation et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté. Observer de bonnes règles d'hygiène individuelle. Se laver les mains après la manipulation et avant de manger. Faire nettoyer fréquemment les vêtements de travail. Mettre au rebut les vêtements et chaussures contaminés qui ne peuvent pas être convenablement nettoyés.

Stockage : Stocker dans les conteneurs d'origine hermétiquement fermés et dans des endroits frais, secs et bien aérés. Tenir éloigné des sources de chaleur, des sources d'inflammation et des oxydants.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
1-méthoxy-2-propanol	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Butanol-norm	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Méthanol	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Protection individuelle :

Mesures techniques : Si des vapeurs et brouillards sont susceptibles de se former, utiliser un dispositif de ventilation mécanique pour maintenir les vapeurs et fumées en suspension en deçà des limites d'exposition recommandées. S'assurer de la présence de lave-yeux et de douches d'urgence à proximité de la zone de travail.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : EMERALD PRIMER

- Protection respiratoire : Aucune ventilation spéciale n'est requise pour les applications normales. Lorsque les vapeurs ou fumées risquent d'excéder les limites d'exposition (et lorsque les mesures techniques et autres méthodes de réduction de l'exposition ne sont pas adéquates) utiliser un dispositif respiratoire agréé.
- Protection des mains/de la peau : Porter des gants de protection chimique adaptés.
- Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection ou un masque adapté.
- Mesures d'hygiène : Observer de bonnes règles d'hygiène. Se laver les mains après usage et avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit.
- Autre protection/Protection générale : Porter des vêtements adaptés (manches longues et pantalons) pour empêcher tout contact avec la peau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Porter des chaussures de protection adaptées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Liquide de couleur claire avec une odeur de solvant.	Point d'ébullition	100 / 212	°C / °F
pH (sous sa forme livrée)	Pas de données disponibles	Point de congélation	Pas de données disponibles	°C / °F
Hydrosolubilité	Légèrement soluble	Auto-inflammabilité	Pas de données disponibles	°C / °F
Teneur volatile en volume	70 %	Point d'éclair	32 / 89,6	°C / °F
Densité relative	1,05			
Pression de vapeur (mbar)	$6,66 \times 10^3$ à 25 °C	Pression de vapeur (Torr)	50 à 77 °F	

10. Stabilité et réactivité

- Stabilité : Stable dans des conditions d'utilisation normales
- Matières/Conditions à éviter : Chaleur, flammes et autres sources d'inflammation. Oxydants.
- Produits de décomposition dangereux : Aux températures de décomposition, le produit dégage des vapeurs ou fumées toxiques de monoxyde de carbone et d'oxyde de carbone.
- Produits de polymérisation dangereux : Le cas ne se produira pas.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : EMERALD PRIMER

11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

Données animales :

Valeur LD50 : Pas de données disponibles.

Valeur LC50 : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :

Pas d'effets cancérogènes connus.

12. Informations écologiques




Aucun effet néfaste connu sur le milieu aquatique. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. En cas de déversements importants et répétés, des effets néfastes sur l'environnement sont toutefois à envisager.

13. Considérations relatives à l'élimination

Eliminer le produit et les conteneurs usagés conformément à toutes les réglementations locales, nationales et européennes applicables aux déchets dangereux.

14. Informations relatives au transport

Ce produit est classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	Solution de résine	Solution de résine	Solution de résine
Classe de danger	3	3	3
Numéro d'identification	UN 1886	UN 1886	UN 1886
Etiquette de transport	 LIQUIDE INFLAMMABLE	 LIQUIDE INFLAMMABLE	 LIQUIDE INFLAMMABLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : EMERALD PRIMER

15. Informations réglementaires

Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer : Oui

Phrase de risque :

R10 - Inflammable.

R11 - Hautement inflammable.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

R20/21/22 - Nocif par inhalation, contact cutané et ingestion.

R37/38 - Irritant pour le système respiratoire et la peau.

R39/23/24/25 - Toxique : risque de lésions très graves et irréversibles en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact avec la peau.

R67 - Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges.

Phrase de sécurité :

S25 - Eviter le contact avec les yeux.

S26 - En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau sans attendre et consulter un médecin.

S27 - Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

S38 - En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté.

S45 - En cas d'accident ou si la personne ne se sent pas bien, consulter immédiatement un médecin (en présentant l'étiquette si possible).

S36/37/39 - Porter des gants, vêtements et lunettes/masques de protection adaptés.

S69 - Le produit et les conteneurs usagés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Symboles :



Informations réglementaires aux Etats-Unis

Tous les composants contenus dans ce produit sont inclus dans l'inventaire des substances chimiques (Chemical Substance Inventory) de l'EPA TSCA.

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit contient des produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Méthanol : n° CAS 67-56-1 (10-30 % poids)

Californie - proposition 65 : ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : EMERALD PRIMER

Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : B2, D2A, D2B

Tous les composants contenus dans ce produit sont inclus dans la liste canadienne des substances nationales (DSL).

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- SDC Technologies Incorporated 'CrystalCoat TC-339' Safety Data Sheet.

Glossaire :

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **EPA** - Environmental Protection Agency ; **EPCRA** - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; **HMIS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible exposure limit ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System.

Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.